

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE VERGEZE

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

Enquête Publique

Du 15 novembre 2016 au 19 décembre 2016

Additif au RAPPORT CONCLUSIONS ET AVIS

De la Commission d'Enquête

Commission d'Enquête :

Président : M. Pierre FERIAUD

Membres : M. Daniel DUJARDIN
M. Marc BONATO

3 mars 2017

ADDITIF

Notre rapport du 27 février 2017 n'a pas pris en compte, par erreur, d'une part, deux pièces jointes transmises par la DDTM en réponses à l'observation n°8 des habitants du quartier de la Malacorade et, d'autre part, une partie de la réponse de la DDTM sur la question de la commission d'enquête concernant le ruissellement.

- Au chapitre 3,3,2) Observations de la commission d'enquête, alinéa 2) Concernant le ruissellement, il convient donc d'ajouter à la suite de la réponse de la DDTM sur ce point :

« Dans le cas de la commune de Vergèze, une erreur d'affectation de polygones sur le ruissellement dans la carte Nord d'aléa, sera corrigée, conformément au Porter à Connaissances de 2015 et aux résultats de l'étude hydraulique communale. »

Ce à quoi, la commission d'enquête propose d'ajouter ceci à l' « Analyse de la commission d'enquête » (p44) :

« La commission d'enquête prend acte que, concernant les zones de ruissellement, la carte d'aléa Vergèze Nord, sera corrigée de telle sorte à être en cohérence avec la carte de zonage ».

et d'ajouter ceci au chapitre 3,5,1 – Aspects positifs concernant les observations de la commission d'enquête :

« La carte d'aléa correspondant à la zone Vergèze Nord sera corrigée des erreurs concernant le ruissellement, de façon à être en cohérence avec la carte de zonage ».

- Dans les annexes du rapport, les pièces jointes PJ1 et PJ2 citées dans la réponse de la DDTM (page 38) à l'observation n°8 des habitants du quartier de la Malacorade sont ajoutées en tant que, respectivement, annexe X et annexe XI.

Ces ajouts au rapport de la commission d'enquête n'entraînent pas de modification des conclusions de la commission d'enquête, à savoir :

AVIS FAVORABLE

au Plan de Prévention du Risque Inondation de la commune de VERGEZE, sous réserve de la prise en compte des modifications identifiées au paragraphe 3.5.1. du rapport complété de cet additif.

M. Pierre FERIAUD



M. Marc BONATO



M. Daniel DUJARDIN



Annexe X

Sujet : Re: Tr: [INTERNET] Dossier MALACORADE - VERGEZE
De : mathieu.bourgoin@gard.gouv.fr
Date : 14/11/2016 18:05
Pour : blanc-tardivel.avocat@orange.fr
Copie à : patrick.martelli@gard.gouv.fr, francoise.tromas@gard.gouv.fr

Maitre,

Je fais suite à votre demande de documents que vous nous avez adressé récemment par mail. Comme indiqué lors de la réunion organisée par la mairie de vergèze, nous avons l'aval de monsieur le maire pour vous transmettre les données en notre possession sur le Schéma d'aménagement hydraulique et de protection des zones habitées contre les inondations de la commune de Vergèze.

Pour de plus amples informations, je vous invite à prendre adresse auprès de la maîtrise d'ouvrage de cette étude, à savoir, les communes de Vergèze et de Codognan.

Dans cet envoi, les éléments suivants en notre possession vous sont transmis :

- les données topographiques du Lidar réalisées par la commune de vergèze pour son étude communale
- les 3 rapports sur les phases réalisées du Schéma d'aménagement hydraulique et de protection des zones habitées contre les inondations.

Je vous prie d'agréer, cher maître, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

Mathieu BOURGOIN
chargé d'étude PPRI
DDTM30/SEI/RI

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Dossier MALACORADE - VERGEZE
Date : Wed, 26 Oct 2016 11:33:04 +0200
De : > Blanc Tardivel Avocats (par Internet) <blanc-tardivel.avocat@orange.fr>
Répondre à : Blanc Tardivel Avocats <blanc-tardivel.avocat@orange.fr>
Pour : "'TROMAS Françoise (Chef de service) - DDTM 30/SEI/CSS"
<francoise.tromas@gard.gouv.fr>

Bonne réception,

Cordialement

//

//

/Avocats Associés/

/8 Avenue Feuchères/

/30 000 Nîmes/

/Tél: 04 66 05 50 00 - Fax: 04 66 05 92 41/

/Les appels téléphoniques sont reçus du lundi au vendredi de _14 heures à 18 heures_./

— Pièces jointes : —

Envoi malacorade 161110.zip (Pièce jointe absente)

17179869184
Go

Annexe XI



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Ministère du Logement et de l'Habitat durable
Mélanissimo

Messages

- Nouveau
- Brouillons
- Envoyés
- Reçus

Aide en ligne

- Aide en ligne
- Foire aux questions

Connexion

Vous déconnecter

Envoyé: « Re: Tr: [INTERNET] Dossier MALACORADE - VERGEZE »



Ce message a été envoyé le: 14 nov. 2016

A: blanchardiviel.avocat@orange.fr 1/1 fichier(s) téléchargé(s)

Cc: patrick.mattelli@gard.gouv.fr Non consulté

Cc: francoise.tomas@gard.gouv.fr Consulté le: 24/01/17 15:59

Sujet: Re: Tr: [INTERNET] Dossier MALACORADE - VERGEZE

Le corps de ce message, créé depuis un outil de messagerie, n'a pas été sauvegardé.

Fichiers joints

Envoi_malacorade_161110.zip Taille : 153 Mo, MDS: 4bd9c1b676a7564d3e024c5c64b4f1c1e (**purgé**)

Total : 1 fichier(s), 153 Mo

Supprimer Retour

Mélanissimo v. 3.2.2

© Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
© Ministère du Logement et de l'Habitat durable